

TITRES ET BARRAGES PAR EQUIPES

CONVOCAATION

Cette compétition aura lieu
Samedi 20 juin 2026 & dimanche 21 juin 2026 à St Romain de Jalionas.
Gymnase Georges Blériot – Passage Victor Martelin
38490 SAINT ROMAIN DE JALIONAS.

TITRES

PRE-REGIONALE

½ Finale – Dimanche 21 juin 2026 à 9h30 :

A : SALAISE RHOSIA 1 – CENTR'ISERE TT 2 (Tables 1 & 2)

Finale – Dimanche 21 juin 2026 à 14h00 :

ST JEAN DE BOURNAY 5 - Gagnant A (Tables 5 & 6)

DEPARTEMENTALE 1

½ Finale – Dimanche 21 juin 2026 à 9h30 :

B : CHAPELLE DE LA TOUR 1 – CHAM/DRAC CTT 2 (Tables 9 & 10)

C : PONTCHARRA TT 1 – CHIMILIN ABRETS PONT 2 (Tables 11 & 12)

Finale – Dimanche 21 juin 2026 à 14h00 :

Gagnant B – Gagnant C (Tables 3 & 4)

DEPARTEMENTALE 2

½ Finale – Dimanche 21 juin 2026 à 9h30 :

D : VARCES VIF TT 4 – TECHETT 3 (Tables 3 & 4)

E : ST EGREVE USTT 7 – BOURGOIN JALLIEU 6 (Tables 5 & 6)

Finale – Dimanche 21 juin 2026 à 14h00 :

Gagnant D – Gagnant E (Tables 1 & 2)

DEPARTEMENTALE 3

¼ Finale – Samedi 20 juin 2026 à 14h30

F : CHIMILIN ABRETS PONT TT 6 – BOURGOIN JALLIEU 8 (Tables 9 & 10)

G : CHIMILIN ABRETS PONT TT 5 – SASSENAGE 4 (Tables 11 & 12)

½ Finale – Dimanche 21 juin 2026 à 9h30 :

H : SEYSSINS 7 - Gagnant F (Tables 13 & 14)

I : Gagnant G – VARCES VIFS 5 (Tables 15 & 16)

Finale – Dimanche 21 juin 2026 à 14h00 :

Gagnant H – Gagnant I (Tables 7 & 8)

DEPARTEMENTALE 4

1/8 Finale – Samedi 20 juin 2026 à 9h00

J : SALAISE RHODIA 5 – CHAMP/DRAC CTT4 (Tables 4)

¼ Finale – Samedi 20 juin 2026 à 14h00

K : MORESTEL 7 – Gagnant J (Tables 1)

L : ST EGREVE USTT 10 – SAINT ROMAIN DE JALIONAS 6 (Tables 2)

M : GBTT FROGES 12 – O.ST QUENTIN 3(Tables 3)

N : LA TRONCHE MEYLAN GRENOBLE 17 – TULLINS FURE LV 2(Tables 4)

½ Finale – Dimanche 21 juin 2026 à 9h00 :

O : Gagnant K – Gagnant L (Table 7)

P : Gagnant M – Gagnant N (Table 8)

Finale – Dimanche 21 juin 2026 à 14h00 :

Gagnant O – Gagnant P (Table 9)

BARRAGES

PRE-REGIONALE

Pas de barrage PR cette année. Le comité de l'Isère n'a que 3 montants cette année.

DEPARTEMENTALE 1

Samedi 20 juin 2026 à 14h30 :

CHARVIEU CHAVAGNIEU 1 – AL ECHIROLLES EYBENS 4 (Tables 5 & 6) ----- Le gagnant accède en PR
SEYSSINS TT 4 – CENTR'ISERE TT3 (Table 7 & 8) ----- Le gagnant accède en PR

DEPARTEMENTALE 2

Dimanche 21 juin 2026 à 14h00 :

ST JEAN DE BOURNAY 7 – GRESIVAUDAN LE TOUVET 3 (Tables 13 & 14) ----- Le gagnant accède en D1
CHAPELLE DE LA TOUR 3 – MORESTEL TT 4 (Tables 15 & 16) ----- Le gagnant accède en D1

DEPARTEMENTALE 3

Samedi 20 juin 2026 à 9h30 :

CHAMP / DRAC CTT 3 – MORESTEL TT 5 (Tables 5 & 6) ----- Le gagnant accède en D2
VARCES VIF TT7 – ST JEAN DE MOIRANS 2 (Tables 7 & 8) ----- Le gagnant accède en D2
GBTT FROGES 10 – TT VILLEFONTAINE 2 (Tables 9 & 10) ----- Le gagnant accède en D2

DEPARTEMENTALE 4

Samedi 20 juin 2026 à 9h00 :

R : VARCES VIF 10 – ECHIROLLES EYBENS 8 (Table 3)

Samedi 20 juin 2026 à 14h00 :

TIGNIEU 3 – Gagnant R (Table 13) ----- Le gagnant accède en D3
VARCES VIFS TT 9 – FONTAINE AS 3 (Table 14) ----- Le gagnant accède en D3
CHARTREUSE TT 2 – CHAPELLE DE LA TOUR 5 (Table 15) ----- Le gagnant accède en D3
BOURGOIN JALLIEU 10 – *CS LA VERPILIERE* 4 (Table 16) ----- Le gagnant accède en D3

Les équipes en italiques ne pourront pas accéder à la division supérieure.

Déroulement & Rappels :

- 1- Toutes les rencontres se déroulent à **score acquis**.
- 2- Les parties seront comptabilisées 1 points pour une victoire, 0 pour une défaite et pour un absent.
- 3- Toute partie commencée devra être terminée même si les 8 ou 6 victoires (selon les divisions) sont atteintes. Son résultat ne sera pas pris en compte pour la rencontre, mais il le sera dans le cadre des performances.
- 4- En cas d'égalité pour les titres ou les barrages, le départage entre les équipes sera effectué conformément à l'article I.202.1 du règlement sportif (page 33).
- 5- Les joueurs doivent être en possession de leurs attestations de licences de **la phase 2 en règle** (Certificat Médical, ...).
- 6- Les joueurs doivent être qualifiés (non brûlés) pour les équipes qu'ils représentent. Chaque tour de la compétition est numéroté suivant le tableau ci-dessous.

Rencontres du Samedi matin	Rencontres du Samedi après midi	Rencontres du dimanche matin	Rencontres du dimanche après midi
Tour 20	Tour 21	Tour 22	Tour 23

- 7- Les règles usuelles de composition des équipes doivent être respectées.
- 8- La présence des équipes convoquées aux titres est **obligatoire**. Un forfait conduirait à l'annulation de l'accession éventuelle et aux pénalités réglementaires usuelles.
- 9- La présence des équipes convoquées aux barrages n'est pas obligatoire en revanche l'équipe forfait ne peut bénéficier d'un repêchage au début de la saison prochaine. Il reste impératif de prévenir le comité à défaut l'équipe absente devra supporter les frais de déplacement de l'équipe adverse.
- 10- Les équipes doivent être sur place au minimum **un quart d'heure avant les horaires indiqués** qui donnent le début des rencontres
- 11- Les balles plastiques sont à fournir par les joueurs.
- 12- L'équipe dont le nom apparait en premier est considérée comme l'équipe qui reçoit.
- 13- Attention pour les D4 les débuts des rencontres seront à 9h00 ou 14h00 le samedi et à 9h00 le dimanche matin, pour toutes les autres équipes, les débuts de rencontres seront à 14h30 le samedi, à 9h30 le dimanche matin et à 14h00 le dimanche après-midi.
- 14- Ne peuvent disputer les titres et ou barrages que des joueurs ayant participé à au moins deux rencontres dans la phase en cours dans cette équipe ou dans une équipe de N° supérieur et qualifiés pour cette équipe.

Salutations Sportives.

Cyril RIVIER
Responsable du championnat